

Direction du Numérique, de la Modernisation et de la Relation Citoyenne

NUMÉRIQUE

N/Réf. : DNUMRC24-034

Affaire suivie par : Sébastien CLAVEL

☎ : 04.92.40.38.47

✉ : sebastien.clavel@hautes-alpes.fr

Gap, le 14 MARS 2024

Objet : raccordement à la fibre des constructions neuves

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Le déploiement de la fibre optique dans les Hautes-Alpes progresse chaque mois et aujourd'hui, 85% du territoire est éligible à cette technologie. En parallèle, l'opérateur Orange a initié le démantèlement de son réseau cuivre avec pour objectif un arrêt complet du service d'ici 2030.

En conséquence, il n'est désormais plus possible pour les titulaires de permis de construire de demander à Orange un raccordement du futur bâtiment aux réseaux de télécommunications, comme c'était l'usage jusqu'à présent. Dorénavant, c'est XP Fibre, l'opérateur en charge des déploiements de la fibre sur le territoire (hors ville de Gap), qui doit être sollicité par le biais de la procédure décrite à l'adresse <https://immobilier-neuf.xpfibre.com/>.

Le Département des Hautes-Alpes avait sensibilisé, le 30 mars 2023, les services instructeurs des demandes d'urbanisme sur ce nouveau mode opératoire. Je vous encourage à rappeler cette procédure aux pétitionnaires, lors de la notification de leur permis de construire, et plus généralement la réglementation en la matière, que vous trouverez jointe en annexe.

Par ailleurs, les services du Département apporteront une vigilance particulière quant à la bonne application de cette procédure par XP Fibre, que ce soit en termes de délais de traitement, de qualité du service apporté ou de respect de la réglementation et je vous remercie d'inviter les pétitionnaires à solliciter le service Numérique à l'adresse amenagement.numerique@hautes-alpes.fr pour toute question relative au raccordement de leur nouvelle construction.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Jean-Marie BERNARD

PJ : Documentation raccordement nouveaux logements ARCEP et XP Fibre